



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE RÉGION
ILE-DE-FRANCE

19 rue d'Anjou
75008 PARIS
Tél. : 01 39 23 42 00
accueil@ile-de-france.chambagri.fr

Gérance : nomination & démission

Liste des documents à remettre au CFE

Centre de Formalités
des Entreprises

Concernant la personne morale :

- Pour une EARL, un GAEC, une SCEA : 3 feuillets du formulaire « **M3** » (cerfa n°11683*2).
- Pour une SARL : 3 feuillets du formulaire « **M3 SARL / SELARL** » (cerfa n° 14580*01).
- 2 exemplaires du **Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire** constatant les changements intervenus dans la gérance, certifiés conformes à l'original par le gérant ou signés de tous les associés présents.
- 2 exemplaires des **statuts mis à jour** (si gérant statutaire), certifiés conformes par le gérant.
- Attestation de parution d'une annonce légale de modification de la gérance dans un journal départemental agréé.

Pièce non exigée pour les GAEC si l'annonce constitutive ne portait aucune mention relative à la gérance.

Concernant chaque nouveau gérant :

- Un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois ou copie des deux faces de la carte nationale d'identité en cours de validité ou copie du passeport, également en cours de validité.
- Déclaration de non condamnation, mentionnant la filiation, datée et signée.
- Un volet social **Nsm** (ou Nsp dans le cas des GAEC), si le gérant n'avait pas la qualité d'associé exploitant dans la société.

Formalités accomplies par un mandataire :

- Un pouvoir** signé et daté du gérant, accepté par le mandataire.

Frais de greffe pour mise à jour du R.C.S. :

- Un chèque à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce d'un montant de :
 - **79,38 €** pour les GAEC ;
 - **195,38 €** pour les autres formes sociétaires.

Option d'assistance à formalités :

- Un chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'agriculture de **67,20 € TTC** (si option : « *Formalités d'entreprise : à vous de choisir !* »).

Si les modifications effectuées ne correspondent pas exactement à ces cas, veuillez contacter votre CFE.

Envoyer le dossier complet au CFE de la Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France :

Pour le **77** : 418 rue Aristide Briand 77350 LE MEE-SUR-SEINE

Pour le **75-78-91-92-93-94-95** : 2 avenue Jeanne d'Arc - BP 111 - 78153 LE CHESNAY Cédex.